

**ASSAINISSEMENT :**  
**ENTRETIEN FOSSES TOUTES EAUX, FOSSES SEPTIQUES, MICROSTATIONS ET BACS A GRAISSES**

Compte tenu des directives de la loi sur l'Eau, nous vous rappelons que vous devez vidanger régulièrement votre fosse (généralement tous les 4 ans).

Afin de minimiser le coût de l'intervention, la Communauté vous propose un tarif négocié auprès d'une entreprise qualifiée (SARL ADAJ Bruchon, 6 rue de Bellecroix, 71150 CHAGNY).

L'intervention est prévue entre les mois de septembre et octobre 2018. L'inscription des foyers intéressés est à retourner à la Communauté de communes **avant le 20 juillet 2018** en remplissant le coupon ci-dessous et en le signant. L'entreprise prendra alors contact avec vous pour fixer un rendez-vous afin de réaliser la prestation.

**Ne rien régler à la commande, vous recevrez une facture du Trésor Public.**

**Vous noterez que la fosse et tous les équipements de la filière d'assainissement devront être accessibles, dégagés et ouverts avant intervention. L'utilisateur devra être présent pendant l'intervention. Il sera nécessaire de prévoir un volume d'eau pour le remplissage de la fosse dès la fin de la vidange.**

Nota : cette proposition de service est facultative.

**INSCRIPTION A RETOURNER LE 20 JUILLET 2018 AU PLUS TARD**

M. Mme : ..... Tel fixe : .....  
 Nom : ..... Portable : .....  
 Prénom : ..... Commune : .....  
 Adresse : .....

Prestation possible	Montant négocié HT	Montant négocié TTC (TVA à 10% *)	Prestation souhaitée (**)
Vidange fosse (entre 1 et 3 m3 inclus) et curage des canalisations d'amenée si c'est possible (regard accessible...)	165,00	<b>181,50</b>	
Vidange fosse (> 3 m3) et curage des canalisations d'amenée si c'est possible (regard accessible...)	210,00	<b>231,00</b>	
Vidange bac dégraisseur et curage des canalisations d'amenée si c'est possible (regard accessible...)	35,00	<b>38,50</b>	
Curage et nettoyage des ouvrages connexes accessibles en aval (regards, canalisations des filtres et tranchées)	90,00	<b>99,00</b>	
Forfait Vidange microstation : Type Microstation : .....	235,00	<b>258,50</b>	
Curage et nettoyage de poste de relevage	225,00	<b>247,50</b>	
<b>Montant TTC</b>			

(\*) Le taux de TVA à 10% s'applique aux immeubles à usage d'habitation de plus de 2 ans, sinon le taux à 20% s'applique.

(\*\*) Cochez la ou les cases correspondantes

Information utile / Remarques éventuelles : .....

Précisions pour accès aux équipements (manœuvres difficiles, longueur nécessaire de tuyau pour vidange, etc.)  
 .....

Bon pour accord

Le.....

Nom et signature :

**Conformément au Code de la Consommation, le demandeur peut exercer son droit de rétractation dans un délai de 14 jours à compter de la signature du devis sur courrier envoyé en recommandé au siège de la Communauté de communes.**

**Ne rien régler à la commande, vous recevrez une facture lorsque la réalisation de l'intervention aura été faite.**